

# Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Samedi 24 juin 2017 à Vals-Pré-le-Puy

## Présents

Elus présents: RIPERT Alain, AURAMBOUT Stéphanie, BOUSSUGE Martine, CHAPELON Martine, CORDURI-DAVIET Valérie, JACQUET Pascal, KERNEIS Hervé, LEVARLET Christian, MARTOIA Pierre, MOREL Carine, SEIGNEUR Anne, UROZ Frédéric, VOSSEY Claude, DAVIET Jean-Michel, BRECHET Sophie, HARENT Eliane, GALLET Bernard, STOFFER Françoise, DE JESUS Mélanie, BOTTI Marie-Paule, BARATA Paula, BAUDE Pascal, COURTOIS Eric, LASSERRE Marc, PARET Jean-Paul, EYMARD Christian, MARESCHAL Claudine, MORENO Jean-Luc, SINGLA Patrick, PEAN Patrick, MUNIER Laurent, SACHON Elodie,

Excusés: SCHUTTERS Thierry, BATTANDIER Isabelle, LAGARDE Bernard

Conseillers Techniques et Sportifs présents : CADEI Franck, MALFONDET Gilles

**Conseiller Technique et Sportif excusé** : MULLER Franck

**Assistent :** Claude PERRUCHET (FFHB), Marc GOLLEA (Conseiller Département 43), Bruno FEUTRIER (DRDJSCS), Jean-François BERGEOND (Ligue AURA), Pascal LESAGE (Ligue AURA)

# Clubs présents et représentés

(voir en annexes)

## Ouverture de l'Assemblée Générale

Anne Seigneur annonce le quorum:

- Nombre de clubs total : 232
- 139 clubs présents
- 54 clubs représentés

193 clubs présents et représentés sur 232 soit 83,19 %, représentant 1014 voix sur 1124 soit 90,21 %. Le Quorum est atteint.

La première Assemblée Générale de la ligue AURA, sous la présidence d'Alain Ripert, est ouverte à 10h05.

Christian Eymard, président du Comité 43 qui nous accueille ce jour, souhaite la bienvenue aux représentants des 232 clubs de la ligue AURA.

Anne Seigneur, donne ensuite la parole à :

Marc Gollea, élu à la commune de Vals, conseiller départemental de la Haute Loire et Conseiller départemental délégué aux sports. M. Gollea indique qu'il a toujours apporté de l'aide aux clubs via notamment les éducateurs sportifs, et ce au niveau de son département ; il s'excuse de ne pouvoir rester jusqu'au bout car il est appelé sur d'autres actions. M. Gollea souhaite à l'ensemble de l'assemblée une bonne journée et d'excellents travaux. Alain Ripert lui remet la 1<sup>ère</sup> médaille de cette nouvelle ligue AURA.

Christian Levarlet, président du CROS, est très heureux du respect du calendrier édité par le gouvernement, agenda respecté dans 85 % des territoires. Le hasard du calendrier fait que cette AG s'inscrit au cœur des journées olympiques mises en place sur Paris. M. Levarlet souhaite une bonne journée à l'assemblée réunie ce jour. Alain Ripert lui remet la médaille de la nouvelle ligue.

Bruno Feutrier, directeur de la DRDJSCS Rhône Alpes, participe avec beaucoup de plaisir à cet évènement et n'assistera qu'aux travaux de la matinée. Il s'agit de la 1ère AG d'une ligue très importante (la 3ème grande ligue). Cette fusion a été imposée par l'état; il s'agit d'un exercice très difficile, beaucoup de réponses sont attendues. Un travail remarquable a déjà été effectué pour que nous puissions nous réunir ce jour, travaux appuyés par les 3 présidents des anciennes ligues. L'Equipe Technique Régionale a traité un certain nombre de dossiers, et il en reste encore un certain nombre à avancer avec les Conseiller Techniques Sports et les Conseillers Techniques Fédéraux. La DRDJSCS soutient la ligue et les clubs avec les moyens dont elle dispose, c'est-à-dire 560 000 € l'an dernier sur le territoire. La DRDJSCS souhaite que cette subvention soit positionnée, sur des projets portés par les comités. M. Feutrier souhaite une bonne assemblée à l'ensemble des participants. Alain Ripert remet la médaille de la ligue AURA et remercie la DRDJSCS pour soutien apporté notamment sur le Plan de Performance fédéral. Alain Ripert précise que la DRDJSCS soutient le handball sur encore bien d'autres sujets.

Une présentation des présidents des anciennes ligues (président et vice-présidents de la ligue AURA) est faite : Martine Boussuge, Pascal Jacquet et Alain Ripert.

Le représentant de la FFHB est Claude Perruchet ; il interviendra en fin d'Assemblée Générale

# Type de vote

La question du type de vote est posée : vote à bulletin secret ou non ? Certaines personnes dans la salle souhaitent le vote à bulletin secret : adopté

## Test du vote

Les votes se faisant par le boitier électronique, un test est fait par une question « banale ». Le test étant probant, l'assemblée générale est ouverte.



# Adoption du PV de l'AG extraordinaire du 11/02/2017

Le compte rendu est soumis au vote.

Adoption du PV de l'assemblée générale	extraordinaire du 11 février 2017		Adoptée	
Date du vote : 24/6/17 10:19				
Votants: 185				
Voix totales : 978		Taux d'abstention :	14,8%	
Voix exprimées : 833		Type de scrutin : Secret		
Pour	806 Voix	96,8%		
Contre	27 Voix	3,2%		
Abstention	145 Voix dont :			
	Votes abstention : 112			
	Non votés : 33			

Le PV est adopté.

# Rapport moral du président

« Mesdames, messieurs les représentants des clubs AURA, Monsieur Marc Boléa, Conseiller départemental Haute-Loire délégué aux sports, Monsieur Bruno Feutrier, directeur régional Jeunesse et sport et cohésion sociale AURA, Monsieur Claude Perruchet, délégué FFHB, président de la commission Nationale des statuts et réglementation,

Aujourd'hui 24 juin 2017 : la 1<sup>ère</sup> AG ordinaire AURA ! une nouvelle page s'ouvre ! Une aventure nouvelle ! Pour les 232 clubs et près de 40000 licenciés (3<sup>ième</sup> ligue de France), c'est une aventure exaltante, complexe et exigeante ! Mais avant tout riche d'échanges.

Bravo aux 232 clubs qui ont accueilli 39497 licenciés, soit 2241 de plus que la saison dernière et une croissance de 5,61% sur la saison écoulée.

Le handball Auvergne Rhône Alpes se porte bien ; certes les résultats des équipes de France y ont contribué, mais aussi et surtout vos capacités à accueillir et encadrer ces licenciés. Et vous refusez beaucoup de licenciés, principalement faute d'installations, et de créneaux de gymnase!!

Tous nos compliments aux clubs qui accèdent à un niveau supérieur :

- Drôme Bourg de Péage qui accède à la LFH; premier club féminin AURA à y accéder
- Chambéry Savoie Mont Blanc Handball qui conforte sa 5<sup>ième</sup> place en LNH et se qualifie pour une coupe Europe

Il est important, et suffisamment rare pour le signaler, d'avoir au niveau régional la présence de deux locomotives

• Villeurbanne qui accède en N1M



- Saint Flour qui accède en N2M
- La Motte Servolex qui accède en N1F
- La réserve de Drême Bourg de Péage qui accède en N2 F et est championne de France N3
- Saint-Chamond qui accède en N2F
- Annecy le Vieux qui accède en N2F
- Compliments à la sélection Féminine de ligue Auvergne, Vice-Championne de France Inter ligues

Mais Force est de constater que nous avons quelques clubs en difficulté à la fois structurellement et économiquement. Il est bien sûr de notre devoir de vous accompagner dans votre structuration, avec intelligence mais exigence partagée, comme il est de notre devoir d'accompagner l'ensemble des clubs AURA avec équité.

Le club de Landos (Allier) vient de subir la destruction de son gymnase suite aux forts orages de début juin. Laurent Bialet, nous sommes solidaires, et nous t'accompagnerons.

Durant les 4 mois et demi qui viennent de s'écouler depuis l'AG du 11 février 2017, notre volonté a été, et est toujours la même :

#### RÉUSSSIR la Réforme territoriale,

- Avec une organisation, une gouvernance, un management plus adaptés de nos ressources humaines
- En répondant concrètement aux engagements forts pour lesquels vous nous avez fait confiance, le tout en cohérence avec le projet fédéral :
  - o Couvrir l'ensemble du territoire dans les offres de pratique
  - o Couvrir l'ensemble du territoire dans le renouvellement des élites F/G
  - Réussir la professionnalisation
  - Faire progresser le vivre ensemble dans et entre les structures
  - o Développer un service d'accueil de qualité au service de toutes et de tous
- Réussir en mobilisant l'ensemble des élus AURA soit 35 personnes, des hommes et femmes issus des 11 comités, l'ensemble des salariés AURA ainsi que les salariés de comités et l'Équipe Technique Régionale, colonne vertébrale du projet
- Réussir en Impliquant l'ensemble des personnes dans les différentes commissions et services,
- Réussir en faisant confiance, en permettant à chacun et chacune et aux équipes constituées de prendre des initiatives, de proposer, de s'organiser, tout en ayant une grande exigence individuelle et collective.

A ce jour ce sont 120 dirigeants représentatifs du territoire AURA, les 18 salariés AURA, les 10 salariés issus des 11 comités en situation de mise à disposition, les 3 CTS dont Franck Cadéi, coordonnateur de l'ETR.

#### Car notre objectif partagé est qu'AURA soit OPÉRATIONNELLE dès demain.

Nous sommes prêts, certes avec encore quelques ajustements à faire et quelques difficultés à surmonter : tout n'est pas résolu ce jour, mais nous avons fait le maximum !



Merci pour votre engagement ; je sais que ce n'est pas facile tous les jours, que c'est compliqué voire complexe et parfois tendu!! Mais nous sommes en marche!

Réussir AURA, c'est s'inscrire dans le projet fédéral certes mais c'est aussi répondre aux besoins des clubs et aux besoins du club de demain tout en promouvant la dimension sociale et sociétale.

Nous nous inscrivons dans une logique de projets territoriaux et de services aux clubs,

- Projet territorial des offres de pratiques compétitives territoriales permettant à chacune et chacun de jouer à son niveau, de développer la pratique féminine et d'autres pratiques innovantes
- **Un Plan de performance féminin et masculin** permettant de faire émerger une future élite et de consolider le plus haut niveau AURA
- **Un projet de professionnalisation** (dirigeants, arbitres entraineurs fédéraux, salariés) en s'appuyant sur l'Institut Territorial de formation et de l'emploi
- Développer la fonction arbitrale grâce à la réforme lancée récemment et au projet territorial
- Accompagner les clubs dans leur structuration, à la création d'emplois et à la consolidation des emplois, l'emploi est une préoccupation, les emplois évoluent rapidement, la consolidation passera par une plus grande adaptabilité répondant aux besoins de demain, tant au niveau des clubs que des structures comités et ligue

Devant la baisse des subventions publiques (au niveau DRJS nous sommes encore relativement épargnés!), nous devons tous revoir notre modèle économique, tout en confortant nos partenariats

- FFHB pacte de développement
- Etat
- Région (contrat d'objectif)

Faire évoluer notre modèle économique, développer notre service évènementiel & commercialisation afin de trouver de nouveaux partenaires et nouvelles recettes.

Décliner une organisation territoriale efficace, un pilotage ressources humaines et des finances avec toutes ses contraintes. Le BD et les secrétaires généraux des trois établissements s'y sont employés!

Ce sont autant de projets qui vont vous être présentés durant cette AG.

Dirigeants, salariés, les 3 CTS, vous vous êtes investis sans compter durant ces 4 mois et demi, mais aussi bien avant, pour que le handball en AURA vive mieux et se développe. Avec grande sincérité et respect je vous remercie. »



Aucune question n'étant posée, le rapport est soumis au vote :

Adoption du rapport moral du Préside	ent		Adoptée	
Date du vote : 24/6/17 10:35				
Votants: 188				
Voix totales : 989		Taux d'abstention: 10,2%		
Voix exprimées : 888		Type de scrutin :	Secret	
Pour	844 Voix	95,0%		
Contre	44 Voix	5,0%		
Abstention	101 Voix dont :			
	Votes abstention: 60			
	Non votés : 41			

Le rapport moral est adopté.

# Commission d'Organisation des Compétitions (10h40) Projet

Martine Chapelon, présidente de la commission présente le projet et précise que le projet a été présenté sur plusieurs zones durant le 1<sup>er</sup> semestre.

Question Montélimar: Comment faire pour être en poule Haute en 2ème phase moins de 16 ans?
Réponse: Il faut en effet être 1er ou 2d de sa poule (poule Est, Ouest et Centre). Les équipes de la 3ème à la 6ème place seront partagées en deux poules géographiques).

Question de Cournon : l'accession en prenationale ne fait pas apparaître de clubs du lyonnais et de *l'Auvergne* 

<u>Réponse</u>: Ce cas de figure n'a pas été prévu. Pascal Baude précise qu'il s'agit du même cas qu'en national féminin, et que cette partie a déjà été votée. Martine Chapelon prend en compte la remarque.

#### <u>Question Vénissieux</u>: qu'est-ce qu'un secteur?

<u>Réponse</u>: Il s'agit d'un regroupement de clubs sans s'attacher au comité d'origine. Il y aura 8 secteurs qui seront déterminés en fonction de la situation géographique, du nombre d'équipes engagées dans la catégorie. Le secteur peut être modulable d'une année sur l'autre et d'une catégorie à l'autre. Les secteurs seront déterminés lorsqu'on connaitra les équipes inscrites.

#### <u>Question Vénissieux :</u> un club peut-il demander à changer de secteur ?

Réponse : la demande devra être très argumentée, le but étant de ne pas déstabiliser les secteurs entre eux. Claude Perruchet précise que ce dispositif fonctionne en Occitanie depuis plusieurs saisons.

<u>Question de Craponne :</u> l'engagement M18 est versé en ligue plutôt qu'en Comité, quid du devenir des comités ?

<u>Réponse</u>: les championnats sont gérés et administrés par la ligue mais il est toujours possible aux comités d'organiser des coupes. Les comités ont des missions de développement (M9, M11, handfit,



baby,..). Des délégations de missions seront proposées au niveau des comités afin de développer des projets.

<u>Annonay</u>: avec deux phases d'engagement, sera-t-il possible d'engager une  $2^{\grave{e}me}$  équipe lors de la  $2^{\grave{e}me}$  phase seulement ?

Réponse : oui, l'équipe sera engagée au niveau le plus bas.

<u>Annonay :</u> les dates d'inscription mettent les clubs, ou une partie, en difficulté. L'effectif n'est pas connu aux dates indiquées

Réponse : une place d'exempt sera laissée disponible dans chaque poule.

Langogne : un club sera-t-il susceptible d'être sur plusieurs secteurs ?

Réponse : oui, cela pourra arriver.

Langogne : les engagements étaient une manne financière pour les comités, quid de cet aspect ? Comment les comités vont-ils palier à ce déficit ?

Réponse : les engagements Moins de 13 ans et moins de 15 ans restent au comité à l'exception des 80 équipes qui vont s'engager en M13 AURA : 80 équipes divisés par 11 départements => ce n'est pas une grosse perte financière pour les comités. Reste la problématique des M18 : très peu de comités étaient en capacité de présenter un championnat moins de 18 ans.

En 2018-2019, les engagements M13 et M15 resteront en comité, ainsi que ceux des séniors « départementaux »

Christian GIBELIN et Blanzat Montluçon posent la problématique des prérogatives pour les équipes réserves de Nationale (un certain nombre de joueuses nées en 1995 est obligatoire). Il est demandé la suppression de cet article

<u>Réponse</u>: 2017/2018: suppression de l'article sur les obligations des jeunes en équipe réserve prenationale pour accéder en nationale 3. 2018/2019: maintien de cette obligation sur la N3 territoriale pour accéder à la N2.

<u>Corbas :</u> pour un club qui a des féminines et des masculins, ils seront donc appelés à jouer sur des secteurs différents, donc avec des interlocuteurs variés. Nous changeons toutes les années de catégories. Quid des joueurs qui changent et qui ne sont plus dans les mêmes catégories ?

<u>Réponse</u>: Il existe de gros comités, qui pourraient vivre en autarcie, tandis que d'autres sont en difficulté. Il est important de lisser tout en respectant la notion de réduction du kilométrage. La multiplication des interlocuteurs existent déjà pour les clubs évoluant en national, mais aussi sur les compétitions départementales dans l'ex-lyonnais. Dans chaque secteur, il y aura un représentant proche des clubs et vers lequel il sera possible de se tourner. Nous allons jouer sur la proximité, le respect des rythmes scolaires tout en gardant l'intérêt du niveau de jeu.

Les années d'âge ne changeront pas durant la mandature, mais le modèle de championnat pourra évoluer.

<u>La Fillière</u>: Est-il possible que les M18 CdF féminines, malgré un bon résultat, puissent redescendre ? <u>Réponse</u>: oui, mais il existe toujours la possibilité de faire un dossier.

Vaulx en Velin: quand est-ce que les calendriers seront disponibles?



<u>Réponse</u>: les dates sont déjà en ligne sur le site de la ligue AURA. Plus de 16 ans => calendrier disponible après le 15 juillet. Moins 13 / moins 15 => Après la COC du 9 septembre.

<u>Claude Perruchet</u>: les inscriptions tardives sont une réelle plaie pour notre sport ; les autres disciplines font leurs engagements bien plus tôt.

<u>Pascal Baude</u> rappelle qu'il est possible à un club de demander l'opposition ou le match à domicile en même temps sur certaines catégories.

<u>HBC Côtois :</u> La 1<sup>ère</sup> phase représente 12 week-end et 10 matchs : très physique pour les enfants. Quid des détections sur les M13 ?

Réponse : il n'y a pas de volonté de jouer durant les vacances scolaires et concernant les détections le projet a été partagé avec l'ETR : les habitudes doivent changer.

Intervention du club de La Chamalière: Nous avons reçu un mail qui nous invitait à participer au projet. Beaucoup de contraintes ont été prises en comptes. Tout le monde dans la salle parle de son club sans avoir une vision globale. Il fallait sans doute venir aux réunions afin de pouvoir apporter un œil critique et être force de proposition.

#### Caluire : Pourquoi une ouverture de Gest'hand au 1<sup>er</sup> juillet ?

Claude Perruchet : la fusion des ligues a nécessité beaucoup de changements. Pascal Baude : des compétitions étaient encore en cours en juin, il n'était pas possible de faire différemment.

Martine Chapelon tient à remercier tous les clubs et membres de la COC qui ont œuvré au cours de la saison pour la mise en place de ce projet.

Anne Seigneur précise que les questions complémentaires pourront être posées à Martine Chapelon.

Le projet est soumis au vote

Adoption du projet de	la Commission d'Organisatio	on des Compétitions		Adoptée
Date du vote :	24/6/17 11:57			
Votants: 188				
Voix totales: 989			Taux d'abstention :	12,0%
Voix exprimées : 870			Type de scrutin :	Secret
Pour		639 Voix	73,4%	
Contre		231 Voix	26,6%	
Abstention		119 Voix dont :		
		Votes abstention: 70		
		Non votés : 49		

Le projet sportif de la COC est adopté.



# Règlement sportif général

Le règlement est soumis au vote avec prise en compte de la modification sur les équipes réserves, évoquée lors de la présentation du projet.

Adoption du règleme	ent sportif général			Adoptée	
Date du vote :	24/6/17 11:58				
Votants: 188					
Voix totales: 989			Taux d'abstention: 14,3%		
Voix exprimées: 848			Type de scrutin :	Secret	
Pour		692 Voix	81,6%		
Contre		156 Voix	18,4%		
Abstention		141 Voix dont :			
		Votes abstention: 68			
		Non votés : 73			

Le règlement sportif général est adopté.

# Règlement sportif particulier

Adoption des règlements sportifs particulie	rs		Adoptée	
Date du vote : 24/6/17 12:00				
Votants: 188				
Voix totales : 989		Taux d'abstention: 9,3%		
Voix exprimées : 897		Type de scrutin : Secret		
Pour	692 Voix	77,1%		
Contre	205 Voix	22,9%		
Abstention	92 Voix dont :			
	Votes abstention: 58			
	Non votés : 34			

Le règlement sportif particulier est adopté.

Approbation d'un dispositif transitoire permettant à la ligue de désigner comme ayants-droits pour évoluer en championnat de France jeunes (moins de 18 ans) masculin ou féminin des équipes relevant d'une conventions entre club

Claude Perruchet indique qu'il y a un dispositif transitoire sur les conventions M18, dispositif mis en place sur ce territoire avec l'ASUL il y a 7 ou 8 ans. Ce dispositif a connu quelques dérives et sert aujourd'hui à régler d'autres problèmes que celui des niveaux de jeu. Il est important de revenir aux origines du dispositif. Pour info, il y avait 90 équipes la saison dernière. Les conventions de ce type devront être mises en place à l'initiative de l'équipe technique locale.



Approbation du choix	des ayants-droits de N	Moins de 18 ans CF		Adoptée
Date du vote :	24/6/17 12:04			
Votants: 188				
Voix totales: 989			Taux d'abstention :	14,9%
Voix exprimées : 842			Type de scrutin :	Secret
Pour		666 Voix	79,1%	
Contre		176 Voix	20,9%	
Abstention		147 Voix dont :		
		Votes abstention: 96		
		Non votés : 51		

Le choix des ayant-droits Moins de 18 CF est adopté.

## Projet de Performance Fédéral et de l'Equipe Technique Régionale

Ce projet, non soumis au vote, est présenté par Franck Cadei (CTS Coordinateur de l'ETR) et Hervé Kerneis (responsable élu de l'ETR)

Une équipe a été mise en place le 11 février 2017 avec un nouveau responsable en la personne d'Hervé Kerneis. Le projet a dû être monté dans un délai très court. H. Kerneis remercie tous ceux qui ont travaillé sur le sujet : mise en place des missions et des budgets s'y référant. Même si les missions sont identiques, il a fallu uniformiser le tout. D'autres changements ont eu lieu : les logiciels de fonctionnement, les filières de renouvellement de l'élite (Projet de Performance Fédéral).

L'ETR est constituée de salariés de la ligue AURA « agrégés » (CTF, CTS, agents de développements sportifs). L'ETR doit accompagner les clubs sur différents niveaux : bien entendu sur le service aux clubs mais aussi au niveau de la communication, de l'arbitrage ....

PPF : deux niveaux ont été mis en place => le pôle d'excellence et le pôle d'accession. Pour ce dernier le dispositif est basé sur 3 sites (masculins et féminins) : ce sont les anciens pôles espoirs.

Le pôle d'excellence est lui, un peu plus complexe :

- Pour les masculins, il doit se situer proche d'un club de haut niveau ; à ce jour un seul existe : Chambéry. Trois jeunes seront déplacés sur le site de Chambéry.
- Pour les féminines: pas de haut niveau pour l'instant. Le site de Valence est retenu mais ne répond pas aux critères demandés. Il ne sera pas ouvert pour la prochaine rentrée. Pour ce secteur, il est demandé de concentrer plus de joueuses sur un même site.

La formule des inter-ligues va changer et les clubs devraient être moins impactés ; les clubs sont invités à se positionner pour la réception de cette compétition sur la saison 2018/2019 (courant mars pour les féminines et fin-avril/début mai pour les masculins).

Franck Cadei tient à remercier Franck Muller, Gilles Malfondet et Bruno Feutrier.



Aucune question n'étant posée, l'assemblée procède à la remises des récompenses : médailles fédérales, clubs de la région et les félicitations à l'équipe interligue féminine sont renouvelée.

Les débats sont suspendus à 13h00.

# Reprise des débats à 14h20 Commission Statuts et Règlements

Présentation de la commission qui est composée de 4 sous commissions : Réglementations, Qualifications, Equipements, et CMCD.

Rappel concernant les conventions :

- Les conventions de niveau régional plus de 16 ans doivent parvenir au comité pour le 15 juin et à la ligue pour le 30 juin
- Pour les engagements fixés au 15/07, au comité avant le 30 juin pour transmission à la ligue avant le 10 juillet
- Pour les engagements fixés au 6 septembre, au comité pour le 25 août pour transmission à la ligue avant le 3 septembre

La commission gardera une certaine souplesse quant à la gestion de ces dossiers.

## **CMCD**

Le règlement de la CMCD est présenté et soumis au vote, en précisant qu'il s'agit d'une base et qu'il pourra être soumis à modifications. La commission est ouverte aux échanges.

Aucune question n'étant posée, ce règlement est soumis au vote.

Adoption du règlement CMCD			Adoptée	
Date du vote : 24/6/17 14:24				
Votants: 186				
Voix totales : 983		Taux d'abstention : 22,4%		
Voix exprimées : 763		Type de scrutin : Secret		
Pour	670 Voix	87,8%		
Contre	93 Voix	12,2%		
Abstention	220 Voix dont :			
	Votes abstention: 152			
	Non votés : 68			

Le règlement CMCD est adopté.



## Renouvellement des licences

La procédure de renouvellement a été retardée suite aux fusions des ligues, et ne sera ouverte qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet. Les mutations sont ouvertes du 1<sup>er</sup> juillet au 15 août 2017.

Une procédure sera envoyée aux clubs. Le club devra s'assurer de la validité des informations fournies (certificat,....) et être attentif aux dates de qualification. Jusqu'à présent les ligues pouvaient modifier les licences avant de les valider : ce ne sera plus possible.

<u>Limas</u>: le bug de l'an dernier a-t'il été rectifié ? Une licence non validée par le club et la ligue a pu être saisie sur une FdMe.

<u>Responsable Sportive ex-lyonnais</u>: le bug est connu et a été corrigé; toutefois, il est de la responsabilité du club d'être attentif lors de la saisie des FdMe

## **Mutations**

#### Rappel:

- Pour une mutation dans la période : le dossier doit être complet (nouveau certificat médical + paiement de la mutation)
- Pour une mutation hors période : le dossier doit être complet (nouveau certificat + justificatif
   + paiement)
  - Le paiement doit être effectué à la ligue (Etablissement de Montbonnot)

<u>Vaulx-en-Velin</u>: les chèques étaient envoyés jusqu'à présent au comité; il faut maintenant les envoyer à la ligue; ce qui signifie 2 chèques : un à la ligue (part FFHB + part ligue) et un comité (part comité). A quel moment la validation de la mutation sera t'elle effectuée?

<u>Réponse</u>: la mutation sera qualifiée dès lors que le paiement sera effectué à la ligue. Certains comités ne prennent pas de quote-part sur les mutations.

<u>Limas :</u> N'aurait-il pas été plus simple de faire le chèque à la ligue et que cette dernière reverse la part au comité ?

<u>Réponse</u>: Il y a 11 comités avec 11 fonctionnements différents. Il a fallu uniformiser le fonctionnement.

<u>Anne Seigneur</u>: il y un impact sur le fonctionnement des clubs (notamment en Auvergne). A ce jour, avec le système économique de la ligue il n'est plus possible de fonctionner de la même manière. Le fait de payer les mutations partiellement en début de saison et solder en fin de saison n'est plus possible.

<u>St Etienne</u>: Il y a une commission dans laquelle il y a un représentant de la Loire, or à ce jour cette personne n'est plus dans le système, elle a démissionné du comité. Comment faut-il faire pour que la Loire soit représentée ?

<u>Alain Ripert</u>: A ce jour la personne n'a pas donné sa démission ; la démission peut être demandée si nous constations 3 absences non excusées au CA, ce qui n'est pas le cas pour l'instant. La Loire pourra être représentée dans une démarche d'équité : le cadre juridique doit être respecté.



<u>Claude Perruchet</u>: je confirme que ce cas est prévu dans les règlements, et la Loire pourra être représentée par une femme, dès lors que le poste sera vacant.

Vaulx en Velin : Si j'ai 12 joueurs dont 2 en mutation, ils ne sont pas égaux en termes de qualification avec ce système. Les joueurs mutés ne pourront pas jouer si le chèque n'est pas arrivé, alors que les autres seront qualifiés.

<u>Eliane Harent</u>: le principe est exactement le même qu'avant ; pour qu'une mutation soit prise en compte le dossier doit être complet, et le règlement effectué.

<u>Langogne</u>: M. Perruchet: les systèmes informatiques dont Gest'hand changent tout le temps; dernièrement c'était l'adresse mail du club. Comme un certain nombre de clubs, nous ne disposons pas de de poste informatique au club, et tous les licenciés ne saisissent pas leurs données. Tous ces changements mettent en grande difficulté les clubs. J'ai l'impression que l'on responsabilise encore plus les clubs à ce jour avec les décharges médicales. Avant nous envoyions les certificats médicaux à la ligue; depuis l'année dernière les clubs doivent vérifier la conformité des certificats médicaux, et je n'ai pas été formé pour vérifier ce type de document. A quel moment va-t-on cesser d'augmenter la responsabilité des clubs ?

<u>Claude Perruchet</u>: je ne sais pas quand cela va s'arrêter. Juridiquement les clubs ont toujours été responsables, notamment responsables des certificats médicaux et de leur conservation. Saisir la date du certificat est le moyen le plus simple qui ait été trouvé pour un sujet qui est une contrainte imposée par le respect du code du sport en matière de contrôle médical. Il est vrai qu'à l'origine le but était de simplifier la procédure et qu'un maximum de choses soit à la charge du licencié. Mais dans la réalité, cela n'est pas toujours le cas...

<u>Frédéric Uroz</u>: je vous rappelle que pour qu'il y ait responsabilité pénale ou civile, il faut démontrer qu'il y ait une faute volontaire du club

## Commission médicale

Non soumis au vote. Le président étant excusé il n'y a pas d'intervention.

# Commission de discipline

Présentation de la commission : en réalité, il s'agit de la commission qui a subit le moins de changements. La commission est composée de 2 collèges, l'un issu du monde juridique et l'autre du monde de handball. Une veille spéciale a été faite afin que tout le territoire soit représenté.

Le secrétariat sera en partie assuré par Isabelle Dadat et le service communication.

La commission n'ouvre pas de dossier de discipline ; les dossiers sont ouverts par des « procureurs » issus des 3 anciens territoires.

La commission est indépendante et un appel peut être fait par un club, la ligue, ...

La ligne de conduite sera la protection des jeunes. La commission n'est pas là pour sanctionner mais pour accompagner et pour faire de la prévention.



Frédéric Uroz a souhaité que cette commission soit validée par l'AG

Gilberte Martoia précise qu'il manque un instructeur : Frédéric Calvo (38)

Réponse : il sera ajouté ; sachant que ce pôle de personnes peut s'enrichir encore

Aucune question n'étant posée, la composition est soumise au vote

Présentation et adop	tion de la composition	de Commission Discipline		Adoptée	
Date du vote :	24/6/17 15:17				
Votants: 186					
Voix totales: 983			Taux d'abstention : 10,2%		
Voix exprimées : 883			Type de scrutin : Secret		
Pour		820 Voix	92,9%		
Contre		63 Voix	7,1%		
Abstention		100 Voix dont :			
		Votes abstention: 22			
		Non votés : 78			

La composition de la commission de Discipline est adoptée.

# Commission des litiges

Présentation de la commission qui a une très bonne représentativité par rapport aux anciennes ligues mais n'est pas la plus paritaire; aucune femme ne s'étant présentée. La commission se réunira au moins une fois par an, même si aucun dossier n'est à traiter. Il faut savoir qu'il est toujours préférable de régler les petits litiges à l'amiable et nous serons à votre disposition.

Aucun vote pour cette commission.

# Commission Territoriale d'Arbitrage Projet de la CTA

Présentation de l'organisation de la commission, en précisant que les clubs seront accompagnés notamment par les secteurs.

L'école d'arbitrage est prévue sur 2 années. Il est prévu cette saison de développer l'aspect formation, et la mise en place de validation d'expérience. Le planning de formation sera présenté par l'ITFE (Institut Territorial de Formation et de l'Emploi).

Nous apporterons également une aide pour les regroupements de clubs quant à la création d'école d'arbitrage. Pour cela, nous travaillerons en bassins, avec le support des comités, et en utilisant le même support (même discours, même formation). Le but sera de passer la saison suivante à 6 secteurs.

Amélioration du suivi des jeunes arbitres, pour les rendre plus efficaces.



Pour la participation budgétaire : il a été décidé de pratiquer un prorata par rapport au niveau de jeu et au nombre d'équipes engagées. La participation sera identique entre un club participant et un club consommateur. L'excédent du budget sera versé sur les écoles d'arbitrages.

<u>Yves Montangerand (ancien responsable de la CDA du Rhône):</u> il y a une disparité entre les comités : Jusqu'à maintenant les CDA fonctionnaient avec des bénévoles et ces bénévoles n'ont pas été impliqués dans le projet. Aujourd'hui la CDA du Rhône ne s'y retrouve pas, et personne ne veut s'investir sur ce projet.

<u>Réponse</u>: après la déclinaison du projet de la FFHB, nous avons mis en place des réunions en consultant les comités afin de voir l'implication de chacun.

JF Bergeond : je faisais partie aussi d'une CDA : ces organismes faisaient l'intermédiaire entre les clubs et la ligue. Il faut mettre le projet de la CTA au même niveau que le projet sportif. Il a donc été décidé de l'étendre sur 2 ans. Lorsque le projet a été mis en place, nous ne savions donc peut être pas que tu ne repartirais pas.

La CTA suit le calendrier fédéral avec des points de validation imposés et dans lesquels chacun devra s'investir. Nous essayons de faire le mieux possible. Pour chaque domaine, le travail sera fait par secteur en commençant par la pérennisation des actions en cours.

<u>Genay</u>: nous mutualisons la formation des jeunes arbitres avec Vénissieux.. Un jeune de Vénissieux pourra-t-il arbitrer sur une rencontre du VHA et l'inverse ?

Réponse : oui, c'est l'illustration parfaite du bassin de vie.

<u>Alain Ripert</u>: le projet d'arbitrage, comme tout projet, est sujet à de la nouveauté, avec un principe de partage. Toute personne est la bienvenue pour s'investir dans les commissions.

Nous sommes passés d'un projet déclaratif à un projet bien travaillé et étalé dans le temps. Notre corps arbitral doit être professionnalisé et le renouvellement des arbitres doit être effectué.

## Le projet est mis au vote

Présentation et adop	tion du projet de la Comr	nission Arbitrage		Adoptée
Date du vote :	24/6/17 15:46			
Votants: 186				
Voix totales : 983			Taux d'abstention :	19,4%
Voix exprimées : 792			Type de scrutin :	Secret
Pour		448 Voix	56,6%	
Contre		344 Voix	43,4%	
Abstention		191 Voix dont :		
		Votes abstention: 114		
		Non votés : 77		

Le projet de la commission Arbitrage est adopté.



## Règlement de la CTA

Ce règlement a été mis à disposition sur le site.

Adoption du Règler	nent d'arbitrage			Adoptée
Date du vote :	24/6/17 15:48			
Votants: 186				
Voix totales: 983		Taux d'abstention : 22,8%		
Voix exprimées: 75	9	Type de scrutin : Secret		
Pour		500 Voix	65,9%	
Contre		259 Voix	34,1%	;
Abstention		224 Voix dont :		
		Votes abstention: 158		
		Non votés : 66		

Le règlement arbitrage est adopté.

## **Commission Commercialisation**

Présentation de la commission décomposée en 3 pôles : communication / événementiel / commercialisation. C'est une commission qui va travailler de manière transversale. Nous serons au service des commissions et des clubs.

<u>Charmes</u>: A quelle hauteur pouvez-vous aider les clubs sur un évènement?

<u>Réponse</u>: rien n'est arrêté, tout se négocie, tout dépend des projets. La ligue ne peut pas se positionner sur tous les évènements, mais une réponse sera apportée, et nous adapterons notre communication en fonction de l'événement.

Aucun vote pour cette commission

# Commission Développement et services aux clubs

Pascal Jacquet : la 1ère phase a été de travailler dans un mode commun et la 2ème phase est « de bien travailler tous ensemble ». Les demandes des comités sont entendues, mais le calendrier a été court et il était difficile de consulter tout le monde.

La 1ère action sera de partager et d'échanger sur le développement avec les conseils d'administration des comités. Un maillage est à faire sur tout le territoire, et il y aura assez de place pour tous !

Claude Perruchet précise que les projets ne sont plus suivis par la FFHB via le CNDS.

Alain Ripert précise que la FFHB accompagnait via le FADTE : la démarche est modifiée aujourd'hui. Il faut être en capacité de présenter le projet pour avoir une subvention de la FFHB; l'ensemble des projets présentés le sont sous le nom de « PACTE de DEVELOPPEMENT » ; un audit doit en être fait.



## Institut de Formation

L'institut de formation est présenté ; un rappel est fait : la formation est un pôle très important pour apporter la pérennité ; elle doit donc être identique pour tous. L'ITFE ouvrira officiellement au 1<sup>er</sup> janvier 2018 sous forme d'un guichet unique.

Nous mettons en place une stratégie pour couvrir tout le territoire et resté au plus proche de tous ; nous allons utiliser la formation à distance et former des « formateurs ».

Nous en saurons plus lorsque nous aurons passés au crible les différentes formations actuelles. Il pourra être envisagé dans quelques temps un tarif identique pour toutes les formations.

Les validations d'expérience seront l'un des leviers qui nous permettra de connaître exactement nos ressources diplômées.

Nous travaillerons en bassins : les clubs auront l'habitude de travailler ensemble, autant utiliser ce fonctionnement.

<u>Trésorier du comité de l'Ain</u>: Nous sommes d'accord sur le principe, mais quelle conséquence sur le budget des comités qui ont déjà subi une baisse de subventions ; il a été dit que la subvention avait été donnée à la ligue et nous avons été mis à mal au dernier moment. Les salariés dans les comités sont aussi capables de mettre en place des formations. Quid des ressources financières pour les comité au niveau de la formation ?

<u>Réponse</u>: Nous devons mettre en place d'ici le 1<sup>er</sup> janvier des conventionnements sur le partage des ressources et donc des finances. Nous devons aussi travailler sur les liens entre nous. Philippe Soupirot a repris le fléchage des subventions ; il convient d'étudier ensembles ce qui a été mis en place jusqu'à présent.

# Budget

Les trésoriers des sites et le président de la commission se présentent sur l'estrade afin d'échanger lors des débats.

<u>Villeurbanne</u>: après consulté le site de la ligue, j'ai constaté que nous devions adopter le budget consolidé AURA 2016, or avant de parler de l'avenir on doit valider le passé, donc pourriez-vous m'expliquer pourquoi le bilan 2016 n'est pas à l'ordre du jour?

<u>Alain Ripert</u>: cela pose un problème de légalité et j'ai consulté des spécialistes dans les fusions/absorptions: la réponse qui m'a été donnée est que les budgets 2016 (date civile 2016) ne peuvent être validés que par les ligues en situation d'exécution. L'ensemble des budgets a été analysé et il ne relève pas de notre compétence de valider les finances des anciennes ligues qui n'existent plus.

A ce jour, les bilans ont été validés par des experts comptables ; il est donc présenté les comptes consolidés, par addition, des 3 ligues. Ces comptes consolidés ont permis de construire le budget.



<u>Villeurbanne</u>: les comptes doivent être arrêtés annuellement donc nous devrions avoir ces comptes annuels au 31/12/2016. Les statuts prévoient également que les comptes doivent être certifiés par des commissaires aux comptes (article 22.1)

<u>Claude Vossey</u>: chaque ligue n'avait pas besoin de commissaires aux comptes au vu de la situation des ex-ligues. La ligue AURA existe depuis le 11 février 2017, et les premiers comptes de la ligue AURA seront validés au 31/12/2017. Comme nous dépassons le seuil de subventions, il y aura des commissaires aux comptes.

<u>VHA :</u> nous n'avons aucune vision des bilans au 31/12/2016, il apparait une perte cumulée de 99 000 €. Où est cette présentation, où sont les comparatifs ? le réalisé et le prévisionnel, la réalisation de 2016 et le prévisionnel de 2017 ?

<u>Claude Perruchet</u>: le traité de fusion indique que les comptes sont ouverts sur AURA au 01/01/2017, cette assemblée générale n'a rien à traiter avant le 01/01/2017. Il y a un vide juridique entre le 31/08/2016 et le 11/02/2017 ou plutôt 01/01/2017, mais cette AG ne peut entériner les comptes.

<u>Frédéric Uroz</u>: Trois options étaient proposées, nous avons opté pour l'une. Nous avons suivi les préconisations de grand cabinet. Lors du traité de fusion, les comptes ont été fournis à ce moment-là. Il a y eu 2 votes lors du traité de fusion sur lesquels les comptes ont été annexés; on ne peut pas revenir en arrière.

<u>Claude Vossey</u>, Toute la journée on vous a parlé d'un nouveau fonctionnement et j'ai travaillé différemment. On me demande un budget sur 6 mois à venir, sur les 6 premiers mois, on a élaboré un budget basé sur les budgets des anciennes ligues avec des actions engagées par chacune d'elles, et que nous devons « assumer ». Nous avons composé avec toutes les inconnues liées au projet de chaque commission.

<u>St Priest</u>: j'entends bien votre problématique, nous avons une perte de 99 000 € mais votre variable d'ajustement est le tarif des licences

Claude Vossey: Nous avons souhaité harmoniser les tarifs sur le territoire et certains avaient des différences importantes. Nous avons pris les tarifs et appliqué une moyenne et vous avez eu l'an dernier l'application d'un tarif unique par licence. Certains coûts ont baissés.

Il est sûr que pour le Lyonnais 15,70 € par rapport à 24 € représente un pourcentage énorme d'augmentation, alors qu'en Auvergne la licence était plus proche de 22 €, avec des cotisations dispersées (part administrative, technique, ...), et Dauphiné Savoie nous étions au-dessus des 24 €.

Les trois sites ont des frais fixes. Nous avons dû harmoniser également les RH dans le cadre de la CCNS en conservant les usages. Nous avons également eu des coûts concernant les fusions ainsi que des frais juridiques. Cette perte de presque 100 000 € n'est pas une perte exceptionnelle mais une perte sèche et réelle.

Nous espérons être en bénéfice sur la saison. Nous allons faire en sorte de vous présenter la saison prochaine une vision 2017/2018; toutes les actions seront affichées par les commissions et nous aurons une meilleure vision.

J'espère que la saison prochaine nous n'aurons pas à augmenter les tarifs et vous apporterons un maximum de services.



<u>Alain Ripert</u>: nous avons fait un maximum pour expurger les charges. Afin de vous permettre de mieux planifier vos actions, nous vous proposons la mensualisation. Nous avons décidé d'appliquer le même service à tout le monde, donc un tarif identique pour tous.

<u>ASUL</u>: Cette augmentation est violente. De plus c'est une AG très tardive et il a fallu expliquer à nos licenciés que l'augmentation des licences serait fonction de cette AG. Cette augmentation est au-delà des 10 €, ce qui ne permettra pas aux clubs d'acquérir des ressources. Je ne reproche pas l'harmonisation car cela parait nécessaire c'est la vitesse d'harmonisation que je conteste. Pourquoi ne pas avoir lissé sur l'olympiade ?

<u>Claude Vossey</u>: Vous n'avez pas été augmenté depuis 5 ans ; la marche est donc plus importante à faire. Vous dites que vous seriez prêts à accepter une augmentation de 3 € (chaque année), mais durant 3 ans nous ne pourrons pas vivre.

<u>Val de Leysse</u>: Le problème n'est pas que sur le lyonnais, juste sur les licences nous allons donner plus de 1900 €, sans compter ce qui vient derrière. Peut-être que nous gagnons sur les séniors mais nos M12 représentent 40 % de notre effectif...

Vous prévoyez 241 560 € de recettes sur les mutations avec une dépense qui va à la FFHB pour 88 660 €, bénéfice net 152 000 €. Cette somme est encaissée sur le dos des clubs ou sur le dos des licenciés. Sur les licences vous prévoyez 924 000 € de licences en entrée, mais je ne les retrouve pas sur le budget prévisionnel à moins que ce soit les charges. Mais vous n'allez rien restituer à la FFHB ?

<u>Claude Vossey</u>: si, mais cela va passer par un compte 46xxx, afin de limiter les honoraires du commissaire aux comptes. Le commissaire est rémunéré par rapport au budget. La somme de 924 000 € est la somme encaissée par la ligue pour rendre le service aux clubs.

Alain Ripert: Il y a 2 ans il y avait 17 tarifications au niveau de la FFHB pour 8 à ce jour. La FFHB souhaite faire comme nous et équilibrer son budget, et donc il y a 2 ans cela a eu un impact (voir rapport de Françoise Stoeffer). Cette année la FFHB a pris 1 € de plus et nous repartons sur le même tarif; nous parlons d'augmentation de l'adhésion qui a des amplitudes en fonction de chacune des ligues. Nous avons expurgé des données comme par exemple un tarif pour la partie technique....

En proposant un tarif à 24 €, la moyenne d'adhésion en Dauphiné Savoie en 2016 est de 23,31 €, soit 0,69 € de variation par licencié. Avant le lissage la part fédérale sur les M12 était à 33,55 €.

<u>Val de Leysse</u>: quels services proposez-vous aux mini-hand, aux loisirs?

<u>Alain Ripert</u>: L'ITF est en charge de mettre en place le handfit, le baby-hand.... Certains de nos cadres vont partir dans les jours à venir en formation de formateurs afin de pouvoir dispenser les formations et d'être habilités

<u>Bernard Gallet</u>: je vous rappelle aussi que la FFHB a mis en place une centrale d'achat, des labels grand stade. La CTA s'est engagé à reverser du matériel en cas de bénéfice. Il ne faut pas oublier toutes ces petites choses qui font le service aux clubs. C'est un service qui existe.

<u>Montluçon :</u> lorsque l'on parle de fusion cela implique une économie d'échelle en principe. Quels sont les budgets pour visualiser ses économies d'échelle ?

<u>Claude Vossey</u>: il y a des contrats qui ont été mis en place notamment en ce moment sur les photocopieurs (35 000 € en moins), une flotte de véhicule pour diminuer les frais de déplacements.

Nous n'aurons qu'un seul expert-comptable, un commissaire qui je l'espère nous fera un prix (économie d'environ 4000 €). Nous sommes aussi en train de négocier un système de visio-conférence



afin de limiter les frais de déplacements des commissions (gains financiers, temps,...). C'est aussi la raison pour laquelle nous insistons pour l'abandon des créances afin de limiter les dépenses.

Alain Ripert: En compagnie de Pascal et Martine, nous avons opté pour garder nos salariés, et nous resterons sur ce point, à minima durant la mandature; bien entendu avec des régulations. A ce jour, les missions ont été mises en place par les 3 secrétaires généraux. La mise en place de cette AG a nécessité un investissement de la part des salariés, investissement qu'ils n'ont pas compté. Le métier d'hier n'est pas celui de demain. Il y a une motivation qui va bien au-delà des métiers exercés, et ce par le biais de AURA. Le projet tel qu'il vous a été présenté, génère de nouveaux besoins qui doivent être mis en œuvre, et que nous, élus, devons canaliser. Au vue des projets, nous avons grandement besoins des salariés de la ligue pour les faire aboutir.

#### Les votes sont ouverts

Adoption du budget p	prévisionnel 2017 et des ta	rifs		Rejetée
Date du vote :	24/6/17 17:52			
Votants: 186				
Voix totales: 983		Taux d'abstention : 13,4%		
Voix exprimées : 851			Type de scrutin :	Secret
Pour		114 Voix	13,4%	
Contre		737 Voix	86,6%	
Abstention		132 Voix dont :		
		Votes abstention: 64		
		Non votés : 68		

#### Le Budget prévisionnel est rejeté.

Alain Ripert : nous avons bien enregistré le vote négatif et conformément aux statuts, une AG devra être mise en place. La date devrait être, au vu des délais aux alentours du 23/24 juillet, et nous devrons vous avertir 15 jours avant

<u>Claude Perruchet</u>: Dans ces circonstances, je ne peux rien dire de plus et depuis le nombre d'année où j'officie je n'ai jamais été confronté à cette situation. Comme vous pouvez le constater, une fusion n'est pas simple. Aujourd'hui la ligue est dans l'incapacité de fonctionner faute de budget, donc la ligue devra peut-être tourner avec ressources moindres. Je tiens à souligner que malgré toutes les questions posées, les comités ne disparaissent pas, ils doivent trouver leur place. L'organisation territoriale n'a rien à voir avec la réforme de l'état, puisque cette organisation est affichée depuis 2012.

J'espère que lors de la prochaine AG vous saurez donner les moyens à la ligue de fonctionner et je vous souhaite une bonne continuation.

Clôture de l'AG à 18h00



Les rapporteurs

La secrétaire Générale Adjointe Eliane Harent Le président de la Ligue AURA Alain Ripert

Sophie Ardain



NUMCLUB	CLUB	Total Voix	clubs présents	quorum
232	TOTAL	1124	193	1014
			83,19%	90,21%
			Quorum Présence	représenté par
1601001	AMBERIEU HBC	8		
1601002	BELLEGARDE HANDBALL CLUB	5		
1601003	BELLEY HBC	5		ferney
1601004	BOURG HANDBALL	6		
1601005	CHATILLON VAILLANTE HANDBALL	5		
1601007	FERNEY VOLTAIRE HBC GESSIEN	6		
1601010	MEXIMIEUX HANDBALL	7		
1601012	MONTLUEL RACING CLUB HANDBALL	7		
1601013	OYONNAX US HANDBALL	7		Ambérieu
1601015	DOMBES HANDBALL	4		
1601020	REVERMONT HANDBALL CLUB	3		
1601021	COTIERE HANDBALL	5	absent	
1601025	TREVOUX SAONE VALLEE HANDBALL	4	aboom	Montluel
1601027	BRESSE HANDBALL			BOURG HB
1601027	RIVES DE L'AIN	4		BOOKETIB
1642002	BOEN A L	3	absent	
1642002	CHAZELLES HANDBALL 96	5	anseill	
1642006	FIRMINY USA HANDBALL	7		
1642009	LA RICAMARIE AL	3		Vallée de L'ondaine
1642010	ROANNE RIORGES HB	7		
1642013	ST CHAMOND HANDBALL PAYS DU GIER	12	-1	
1642014 1642016	ST SAUVEUR EN RUE ST ETIENNE ANDREZIEUX HB	3 4	absent	
1642018	SIGOLENOIS HBC	3	absent	
1642020	VALLEES DU GIER HB	6	aboom	
1642023	SORBIERS / TALAUDIERE HANDBALL	3		
1642030	PELUSSIN HBC PILAT	3		
1642031	ROCHE ST GENEST HBC	6		
1642036 1642037	MONTBRISON COS HANDBALL FEURS HANDBALL	6	absent	
1642037	MONTEIL HAND BALL US	3 7	absent	
1642039	HEANDAIS HBC	3	absent	
1642042	LA TOUR HBC	1	absent	
1642043	HANDBALL LOIRE SEMENE	3	absent	
1642044	RENAISON HB	3		Monteil
1642045 1642046	ST ETIENNE ANDREZIEUX MASC ST PRIEST LOISIR	6	absent	
1642047	CHAMBOEUF	2	absent	
1642048	BONSON	2		
1642049	ST ETIENNE LOISIRS	1	absent	
1669001	PAYS DE L ARBRESLE HB	7		
1669002 1669003	LYON CALUIRE AS DECINES CS	9	absent	
1669005	ASUL VAULX EN VELIN	4 5	absent	
1669006	TASSIN UODL HB	10		
1669007	VENISSIEUX HANDBALL	7		
1669008	VILLEFRANCHE HANDBALL BEAUJOLAIS	5		
1669009	VILLEURBANNE HANDBALL ASSOCIATION	9		
1669012 1669013	BEAUJOLAIS VAL DE SAONE HANDBALL BRON HANDBALL	9		
1669014	CORBAS HANDBALL CLUB	4		
1669016	CIVRIEUX HANDBALL CLUB	4		
1669017	DRACE HANDBALL AS	4		
1669018	ECHALAS HBC	6		
1669021	ES GENAS AZIEU HANDBALL	7		
1669022 1669024	GENAY AS HANDBALL LIMAS HANDBALL	6		
1669031	LYON HBC	5 6		
1669032	MERMOZ RACING CLUB	6		
1669034	MEYZIEU HANDBALL US	7		
1669035	MIONS AL SECTION HANDBALL	5		
1669036	MARCY L ETOILE HB	5		Limas
1669038	MORNANT HBC	5		
1669042 1669043	ST CYR / ST DIDIER HBC LYON HANDBALL	3 5		
1000070	ST FONS CO	5		

1669045	OT OFFICE AND ALLEANING ALL			
1669046	ST GENIS LAVAL AL HANDBALL ST GEORGES HANDBALL	12		
1669047	ST JULIEN DENICE GLEIZE HB	7		
1669048	ST LAURENT DE CHAMOUSSET HBC	6		Tassin
1669049	ST PRIEST HANDBALL	7		
1669050	TARARE CSL HANDBALL	5		
1669051	AMPLEPUIS HBC	4		
1669054	QUINCIEUX MJC	4	absent	
1669055 1669062	PAYS VIENNOIS HBC CREPIEUX RILLIEUX	3	absent	
1669063	HANDBALL ST MAURICE L'EXIL	6	absent	
1669064	LYON 5 HANDBALL	6	absent	
1669065	VAULX EN VELIN HBC	4		
1669066	SPORTING VILLETTE	4		
1669068	CREMIEU	5		
1669069 1669070	CHAPONNAY SATHONAY	3	absent	
1007004	AS CHARMES ST GEORGES HB		absent	
1007009	GUILHERAND GRANGES ARDECHE HB	3		Guilherand Granges HB
	AS LES OLLIERES HB	5	abaant	Guillerand Granges HB
1007011		3	absent	
1007013	LE POUZIN HB 07	6		
1007014	SC PRIVAS HANDBALL	5	absent	
1007015	AS RUOMS VALLON HB	5		Montelimar/Cruas
1007019	HB TAIN VION TOURNON	4		
1007022	E. ST ETIENNE AUBENAS	6		Le Pouzin
1007023	HANDBALL TEILLOIS	5		
1007024	HB GUILHERAND GRANGES	7		
1007028	HB RHONE EYRIEUX ARDECHE	6		
1007032	HBC ANNONEEN	6		
1007033	ARDECHE MERIDIONALE HB	4	absent	
1007034	HBC SABLONS-SERRIERES	3		
1007035	HANDBALL CLUB LAMASTROIS	4		Vivarais
1007037	VIVI-HAND	3		Annonay
1007038	HANDBALL DU VIVARAIS			
1007036		2		
1007038	HBC TILLEUL	3		Le Teil
		3	absent	Le Teil
1007039	HBC TILLEUL	3	absent	Le Teil
1007039 1007040	HBC TILLEUL SAINT AGREVE	3 1 9	absent	Le Teil Cournon
1007039 1007040 1026002	HBC TILLEUL SAINT AGREVE DROME HB BOURG DE PEAGE	3 1 9 7	absent	
1007039 1007040 1026002 1026005	HBC TILLEUL SAINT AGREVE DROME HB BOURG DE PEAGE HBC LORIOL	3 1 9	absent	Cournon
1007039 1007040 1026002 1026005 1026009 1026011	HBC TILLEUL SAINT AGREVE DROME HB BOURG DE PEAGE HBC LORIOL HBC SUZE LA ROUSSE FA RAMBERTOISE HB	3 1 9 7 5 4	absent	Cournon Bourg les Valences sablons serrieres
1007039 1007040 1026002 1026005 1026009 1026011 1026012	HBC TILLEUL SAINT AGREVE DROME HB BOURG DE PEAGE HBC LORIOL HBC SUZE LA ROUSSE FA RAMBERTOISE HB ATHLETIC HANDBALL ST VALLIER	3 1 9 7 5 4 5	absent	Cournon Bourg les Valences
1007039 1007040 1026002 1026005 1026009 1026011	HBC TILLEUL SAINT AGREVE DROME HB BOURG DE PEAGE HBC LORIOL HBC SUZE LA ROUSSE FA RAMBERTOISE HB	3 1 9 7 5 4 5 5	absent	Cournon Bourg les Valences sablons serrieres
1007039 1007040 1026002 1026005 1026009 1026011 1026012 1026013 1026015	HBC TILLEUL SAINT AGREVE DROME HB BOURG DE PEAGE HBC LORIOL HBC SUZE LA ROUSSE FA RAMBERTOISE HB ATHLETIC HANDBALL ST VALLIER VALENCE HANDBALL HB BOURG LES VALENCE	3 1 9 7 5 4 5 5 5	absent	Cournon Bourg les Valences sablons serrieres St Donat
1007039 1007040 1026002 1026005 1026009 1026011 1026012 1026013 1026015 1026016	HBC TILLEUL SAINT AGREVE DROME HB BOURG DE PEAGE HBC LORIOL HBC SUZE LA ROUSSE FA RAMBERTOISE HB ATHLETIC HANDBALL ST VALLIER VALENCE HANDBALL HB BOURG LES VALENCE US DIE HANDBALL	3 1 9 7 5 4 5 5 5	absent	Cournon Bourg les Valences sablons serrieres St Donat  Valence HB
1007039 1007040 1026002 1026005 1026009 1026011 1026012 1026013 1026015 1026016	HBC TILLEUL SAINT AGREVE DROME HB BOURG DE PEAGE HBC LORIOL HBC SUZE LA ROUSSE FA RAMBERTOISE HB ATHLETIC HANDBALL ST VALLIER VALENCE HANDBALL HB BOURG LES VALENCE US DIE HANDBALL HANDBALL CLUB ROMANAIS	3 1 9 7 5 4 5 5 5 5	absent	Cournon Bourg les Valences sablons serrieres St Donat  Valence HB Bourg de Péage
1007039 1007040 1026002 1026005 1026009 1026011 1026012 1026013 1026015 1026016 1026017 1026019	HBC TILLEUL SAINT AGREVE DROME HB BOURG DE PEAGE HBC LORIOL HBC SUZE LA ROUSSE FA RAMBERTOISE HB ATHLETIC HANDBALL ST VALLIER VALENCE HANDBALL HB BOURG LES VALENCE US DIE HANDBALL HANDBALL CLUB ROMANAIS ATOM SPORT ENT. TRICASTIN HB	3 1 9 7 5 4 5 5 5 5 2 4 8	absent	Cournon Bourg les Valences sablons serrieres St Donat  Valence HB
1007039 1007040 1026002 1026005 1026009 1026011 1026012 1026013 1026015 1026016 1026017 1026019	HBC TILLEUL SAINT AGREVE DROME HB BOURG DE PEAGE HBC LORIOL HBC SUZE LA ROUSSE FA RAMBERTOISE HB ATHLETIC HANDBALL ST VALLIER VALENCE HANDBALL HB BOURG LES VALENCE US DIE HANDBALL HANDBALL CLUB ROMANAIS ATOM SPORT ENT. TRICASTIN HB LIVRON HANDBALL	3 1 9 7 5 4 5 5 5 5 2 4 8 7	absent	Cournon Bourg les Valences sablons serrieres St Donat  Valence HB Bourg de Péage
1007039 1007040 1026002 1026005 1026009 1026011 1026012 1026013 1026015 1026016 1026017 1026019 1026022 1026024	HBC TILLEUL SAINT AGREVE DROME HB BOURG DE PEAGE HBC LORIOL HBC SUZE LA ROUSSE FA RAMBERTOISE HB ATHLETIC HANDBALL ST VALLIER VALENCE HANDBALL HB BOURG LES VALENCE US DIE HANDBALL HANDBALL CLUB ROMANAIS ATOM SPORT ENT. TRICASTIN HB LIVRON HANDBALL HB ETOILE/BEAUVALLON	3 1 9 7 5 4 5 5 5 5 2 4 8 7 6	absent	Cournon Bourg les Valences sablons serrieres St Donat  Valence HB Bourg de Péage
1007039 1007040 1026002 1026005 1026009 1026011 1026012 1026013 1026015 1026016 1026017 1026019 1026022 1026024 1026028	HBC TILLEUL SAINT AGREVE DROME HB BOURG DE PEAGE HBC LORIOL HBC SUZE LA ROUSSE FA RAMBERTOISE HB ATHLETIC HANDBALL ST VALLIER VALENCE HANDBALL HB BOURG LES VALENCE US DIE HANDBALL HANDBALL CLUB ROMANAIS ATOM SPORT ENT. TRICASTIN HB LIVRON HANDBALL HB ETOILE/BEAUVALLON HBC ST DONAT	3 1 9 7 5 4 5 5 5 5 2 4 8 7 6 5	absent	Cournon Bourg les Valences sablons serrieres St Donat  Valence HB Bourg de Péage
1007039 1007040 1026002 1026005 1026009 1026011 1026012 1026013 1026015 1026016 1026017 1026019 1026022 1026024 1026028 1026029	HBC TILLEUL SAINT AGREVE DROME HB BOURG DE PEAGE HBC LORIOL HBC SUZE LA ROUSSE FA RAMBERTOISE HB ATHLETIC HANDBALL ST VALLIER VALENCE HANDBALL HB BOURG LES VALENCE US DIE HANDBALL HANDBALL CLUB ROMANAIS ATOM SPORT ENT. TRICASTIN HB LIVRON HANDBALL HB ETOILE/BEAUVALLON HBC ST DONAT MONTELIMAR/CRUAS HANDBALL	3 1 9 7 5 4 5 5 5 2 4 8 7 6 5 8	absent	Cournon Bourg les Valences sablons serrieres St Donat  Valence HB Bourg de Péage
1007039 1007040 1026002 1026005 1026009 1026011 1026012 1026013 1026015 1026016 1026017 1026019 1026022 1026024 1026028 1026029 1026030	HBC TILLEUL SAINT AGREVE DROME HB BOURG DE PEAGE HBC LORIOL HBC SUZE LA ROUSSE FA RAMBERTOISE HB ATHLETIC HANDBALL ST VALLIER VALENCE HANDBALL HB BOURG LES VALENCE US DIE HANDBALL HANDBALL CLUB ROMANAIS ATOM SPORT ENT. TRICASTIN HB LIVRON HANDBALL HB ETOILE/BEAUVALLON HBC ST DONAT MONTELIMAR/CRUAS HANDBALL HANDBALL CLUB CHABEUIL	3 1 9 7 5 4 5 5 5 2 4 8 7 6 5 8		Cournon Bourg les Valences sablons serrieres St Donat  Valence HB Bourg de Péage
1007039 1007040 1026002 1026005 1026009 1026011 1026012 1026015 1026016 1026017 1026019 1026022 1026024 1026028 1026029 1026030 1026034	HBC TILLEUL SAINT AGREVE DROME HB BOURG DE PEAGE HBC LORIOL HBC SUZE LA ROUSSE FA RAMBERTOISE HB ATHLETIC HANDBALL ST VALLIER VALENCE HANDBALL HB BOURG LES VALENCE US DIE HANDBALL HANDBALL CLUB ROMANAIS ATOM SPORT ENT. TRICASTIN HB LIVRON HANDBALL HB ETOILE/BEAUVALLON HBC ST DONAT MONTELIMAR/CRUAS HANDBALL HANDBALL CLUB CHABEUIL AS DIEULEFIT-BOURDEAUX	3 1 9 7 5 4 5 5 5 5 2 4 8 7 6 5 5 8	absent	Cournon Bourg les Valences sablons serrieres St Donat  Valence HB Bourg de Péage Rhodia
1007039 1007040 1026002 1026005 1026009 1026011 1026012 1026015 1026016 1026017 1026019 1026022 1026024 1026028 1026029 1026030 1026034 1026035	HBC TILLEUL SAINT AGREVE DROME HB BOURG DE PEAGE HBC LORIOL HBC SUZE LA ROUSSE FA RAMBERTOISE HB ATHLETIC HANDBALL ST VALLIER VALENCE HANDBALL HB BOURG LES VALENCE US DIE HANDBALL HANDBALL CLUB ROMANAIS ATOM SPORT ENT. TRICASTIN HB LIVRON HANDBALL HB ETOILE/BEAUVALLON HBC ST DONAT MONTELIMAR/CRUAS HANDBALL HANDBALL CLUB CHABEUIL AS DIEULEFIT-BOURDEAUX HBC SAINT MARCELLOIS	3 1 9 7 5 4 5 5 5 5 2 4 8 7 6 5 5 8 5 5		Cournon Bourg les Valences sablons serrieres St Donat  Valence HB Bourg de Péage
1007039 1007040 1026002 1026005 1026009 1026011 1026012 1026013 1026015 1026016 1026017 1026019 1026022 1026024 1026028 1026029 1026030 1026034 1026035 1026036	HBC TILLEUL SAINT AGREVE DROME HB BOURG DE PEAGE HBC LORIOL HBC SUZE LA ROUSSE FA RAMBERTOISE HB ATHLETIC HANDBALL ST VALLIER VALENCE HANDBALL HB BOURG LES VALENCE US DIE HANDBALL HANDBALL CLUB ROMANAIS ATOM SPORT ENT. TRICASTIN HB LIVRON HANDBALL HB ETOILE/BEAUVALLON HBC ST DONAT MONTELIMAR/CRUAS HANDBALL HANDBALL CLUB CHABEUIL AS DIEULEFIT-BOURDEAUX HBC SAINT MARCELLOIS RHODIA-CLUB HB PAYS R.	3 1 9 7 5 4 5 5 5 5 2 4 8 7 6 5 5 8 5 5		Cournon Bourg les Valences sablons serrieres St Donat  Valence HB Bourg de Péage Rhodia
1007039 1007040 1026002 1026005 1026009 1026011 1026012 1026013 1026015 1026016 1026017 1026019 1026022 1026024 1026028 1026029 1026030 1026034 1026035 1026036 1038002	HBC TILLEUL SAINT AGREVE DROME HB BOURG DE PEAGE HBC LORIOL HBC SUZE LA ROUSSE FA RAMBERTOISE HB ATHLETIC HANDBALL ST VALLIER VALENCE HANDBALL HB BOURG LES VALENCE US DIE HANDBALL HANDBALL CLUB ROMANAIS ATOM SPORT ENT. TRICASTIN HB LIVRON HANDBALL HB ETOILE/BEAUVALLON HBC ST DONAT MONTELIMAR/CRUAS HANDBALL HANDBALL CLUB CHABEUIL AS DIEULEFIT-BOURDEAUX HBC SAINT MARCELLOIS RHODIA-CLUB HB PAYS R. US ST-EGREVE HANDBALL	3 1 9 7 5 4 5 5 5 2 4 8 7 6 5 8 5 5 2 4 8 7 6 6 8 6 8 7 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8		Cournon Bourg les Valences sablons serrieres St Donat  Valence HB Bourg de Péage Rhodia
1007039 1007040 1026002 1026005 1026009 1026011 1026012 1026013 1026015 1026016 1026017 1026019 1026022 1026024 1026028 1026029 1026030 1026034 1026035 1026036 1038002 1038004	HBC TILLEUL SAINT AGREVE DROME HB BOURG DE PEAGE HBC LORIOL HBC SUZE LA ROUSSE FA RAMBERTOISE HB ATHLETIC HANDBALL ST VALLIER VALENCE HANDBALL HB BOURG LES VALENCE US DIE HANDBALL HANDBALL CLUB ROMANAIS ATOM SPORT ENT. TRICASTIN HB LIVRON HANDBALL HB ETOILE/BEAUVALLON HBC ST DONAT MONTELIMAR/CRUAS HANDBALL HANDBALL CLUB CHABEUIL AS DIEULEFIT-BOURDEAUX HBC SAINT MARCELLOIS RHODIA-CLUB HB PAYS R. US ST-EGREVE HANDBALL ISLE D'ABEAU SPORTS HANDBALL	3 1 9 7 5 4 5 5 5 2 4 8 7 6 5 8 5 5 8 5 6 8 5 6 6 6 6 8 7 6 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8		Cournon Bourg les Valences sablons serrieres St Donat  Valence HB Bourg de Péage Rhodia
1007039 1007040 1026002 1026005 1026009 1026011 1026012 1026013 1026015 1026016 1026017 1026019 1026022 1026024 1026028 1026029 1026030 1026030 1026035 1026036 1038002 1038004 1038005	HBC TILLEUL SAINT AGREVE DROME HB BOURG DE PEAGE HBC LORIOL HBC SUZE LA ROUSSE FA RAMBERTOISE HB ATHLETIC HANDBALL ST VALLIER VALENCE HANDBALL HB BOURG LES VALENCE US DIE HANDBALL HANDBALL CLUB ROMANAIS ATOM SPORT ENT. TRICASTIN HB LIVRON HANDBALL HB ETOILE/BEAUVALLON HBC ST DONAT MONTELIMAR/CRUAS HANDBALL HANDBALL CLUB CHABEUIL AS DIEULEFIT-BOURDEAUX HBC SAINT MARCELLOIS RHODIA-CLUB HB PAYS R. US ST-EGREVE HANDBALL ISLE D'ABEAU SPORTS HANDBALL US BEAUREPAIRE HANDBALL	3 1 9 7 5 4 5 5 5 2 4 8 7 6 5 5 8 5 5 8 5 5 6 8 5 6 6 6 8 7 6 6 8 7 6 8 8 8 7 6 8 8 8 8 8		Cournon Bourg les Valences sablons serrieres St Donat  Valence HB Bourg de Péage Rhodia  Chabeuil
1007039 1007040 1026002 1026005 1026009 1026011 1026012 1026013 1026015 1026016 1026017 1026019 1026022 1026024 1026028 1026029 1026030 1026034 1026035 1026036 1038002 1038004 1038005 1038007	HBC TILLEUL SAINT AGREVE DROME HB BOURG DE PEAGE HBC LORIOL HBC SUZE LA ROUSSE FA RAMBERTOISE HB ATHLETIC HANDBALL ST VALLIER VALENCE HANDBALL HB BOURG LES VALENCE US DIE HANDBALL HANDBALL CLUB ROMANAIS ATOM SPORT ENT. TRICASTIN HB LIVRON HANDBALL HB ETOILE/BEAUVALLON HBC ST DONAT MONTELIMAR/CRUAS HANDBALL HANDBALL CLUB CHABEUIL AS DIEULEFIT-BOURDEAUX HBC SAINT MARCELLOIS RHODIA-CLUB HB PAYS R. US ST-EGREVE HANDBALL US BEAUREPAIRE HANDBALL CS BOURGOIN JALLIEU HB	3 1 9 7 5 4 5 5 5 2 4 8 7 6 5 8 5 5 8 5 6 8 5 6 6 6 6 8 7 6 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8		Cournon Bourg les Valences sablons serrieres St Donat  Valence HB Bourg de Péage Rhodia
1007039 1007040 1026002 1026005 1026009 1026011 1026012 1026013 1026015 1026016 1026017 1026019 1026022 1026024 1026028 1026029 1026030 1026030 1026035 1026036 1038002 1038004 1038005	HBC TILLEUL SAINT AGREVE DROME HB BOURG DE PEAGE HBC LORIOL HBC SUZE LA ROUSSE FA RAMBERTOISE HB ATHLETIC HANDBALL ST VALLIER VALENCE HANDBALL HB BOURG LES VALENCE US DIE HANDBALL HANDBALL CLUB ROMANAIS ATOM SPORT ENT. TRICASTIN HB LIVRON HANDBALL HB ETOILE/BEAUVALLON HBC ST DONAT MONTELIMAR/CRUAS HANDBALL HANDBALL CLUB CHABEUIL AS DIEULEFIT-BOURDEAUX HBC SAINT MARCELLOIS RHODIA-CLUB HB PAYS R. US ST-EGREVE HANDBALL ISLE D'ABEAU SPORTS HANDBALL US BEAUREPAIRE HANDBALL CS BOURGOIN JALLIEU HB HBC COTOIS	3 1 9 7 5 4 5 5 5 2 4 8 7 6 5 5 8 5 5 8 5 5 6 8 5 6 6 6 8 7 6 6 8 7 6 8 8 8 7 6 8 8 8 8 8		Cournon Bourg les Valences sablons serrieres St Donat  Valence HB Bourg de Péage Rhodia  Chabeuil
1007039 1007040 1026002 1026005 1026009 1026011 1026012 1026015 1026016 1026017 1026019 1026022 1026024 1026028 1026029 1026030 1026036 1038002 1038004 1038005 1038008 1038009	HBC TILLEUL SAINT AGREVE DROME HB BOURG DE PEAGE HBC LORIOL HBC SUZE LA ROUSSE FA RAMBERTOISE HB ATHLETIC HANDBALL ST VALLIER VALENCE HANDBALL HB BOURG LES VALENCE US DIE HANDBALL HANDBALL CLUB ROMANAIS ATOM SPORT ENT. TRICASTIN HB LIVRON HANDBALL HB ETOILE/BEAUVALLON HBC ST DONAT MONTELIMAR/CRUAS HANDBALL HANDBALL CLUB CHABEUIL AS DIEULEFIT-BOURDEAUX HBC SAINT MARCELLOIS RHODIA-CLUB HB PAYS R. US ST-EGREVE HANDBALL US BEAUREPAIRE HANDBALL CS BOURGOIN JALLIEU HB HBC COTOIS HANDBALL CLUB CHIRENS	3 1 9 7 5 4 5 5 5 5 2 4 8 7 6 5 5 8 5 5 6 8 5 5 6 6 6 7 6 6 6 6 7 6 8 7 6 8 7 6 8 7 6 8 7 6 8 7 8 7	absent	Cournon Bourg les Valences sablons serrieres St Donat  Valence HB Bourg de Péage Rhodia  Chabeuil
1007039 1007040 1026002 1026005 1026009 1026011 1026012 1026015 1026016 1026017 1026019 1026022 1026024 1026028 1026029 1026030 1026036 1038002 1038004 1038008 1038009 1038011	HBC TILLEUL SAINT AGREVE DROME HB BOURG DE PEAGE HBC LORIOL HBC SUZE LA ROUSSE FA RAMBERTOISE HB ATHLETIC HANDBALL ST VALLIER VALENCE HANDBALL HB BOURG LES VALENCE US DIE HANDBALL HANDBALL CLUB ROMANAIS ATOM SPORT ENT. TRICASTIN HB LIVRON HANDBALL HB ETOILE/BEAUVALLON HBC ST DONAT MONTELIMAR/CRUAS HANDBALL HANDBALL CLUB CHABEUIL AS DIEULEFIT-BOURDEAUX HBC SAINT MARCELLOIS RHODIA-CLUB HB PAYS R. US ST-EGREVE HANDBALL US BEAUREPAIRE HANDBALL CS BOURGOIN JALLIEU HB HBC COTOIS HANDBALL CLUB CHIRENS HBC COUBLEVIE	3 1 9 7 5 4 5 5 5 5 2 4 8 7 6 5 8 5 5 8 5 6 8 5 6 6 8 7 6 6 8 8 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9		Cournon Bourg les Valences sablons serrieres St Donat  Valence HB Bourg de Péage Rhodia  Chabeuil  Villefontaine
1007039 1007040 1026002 1026005 1026009 1026011 1026012 1026013 1026015 1026016 1026017 1026019 1026022 1026024 1026028 1026029 1026030 1026034 1026035 1026036 1038002 1038004 1038005 1038007 1038008 1038009 1038011 1038014	HBC TILLEUL SAINT AGREVE DROME HB BOURG DE PEAGE HBC LORIOL HBC SUZE LA ROUSSE FA RAMBERTOISE HB ATHLETIC HANDBALL ST VALLIER VALENCE HANDBALL HB BOURG LES VALENCE US DIE HANDBALL HANDBALL CLUB ROMANAIS ATOM SPORT ENT. TRICASTIN HB LIVRON HANDBALL HB ETOILE/BEAUVALLON HBC ST DONAT MONTELIMAR/CRUAS HANDBALL HANDBALL CLUB CHABEUIL AS DIEULEFIT-BOURDEAUX HBC SAINT MARCELLOIS RHODIA-CLUB HB PAYS R. US ST-EGREVE HANDBALL US BEAUREPAIRE HANDBALL CS BOURGOIN JALLIEU HB HBC COTOIS HANDBALL CLUB CHIRENS HBC COUBLEVIE RC DOMENE HB	3 1 9 7 5 4 5 5 5 5 2 4 8 7 6 5 8 5 5 8 5 6 8 5 6 6 8 7 6 6 8 8 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9	absent	Cournon Bourg les Valences sablons serrieres St Donat  Valence HB Bourg de Péage Rhodia  Chabeuil  Villefontaine
1007039 1007040 1026002 1026005 1026009 1026011 1026012 1026015 1026016 1026017 1026019 1026022 1026024 1026028 1026029 1026030 1026036 1038002 1038004 1038008 1038009 1038011 1038016	HBC TILLEUL SAINT AGREVE DROME HB BOURG DE PEAGE HBC LORIOL HBC SUZE LA ROUSSE FA RAMBERTOISE HB ATHLETIC HANDBALL ST VALLIER VALENCE HANDBALL HB BOURG LES VALENCE US DIE HANDBALL HANDBALL CLUB ROMANAIS ATOM SPORT ENT. TRICASTIN HB LIVRON HANDBALL HB ETOILE/BEAUVALLON HBC ST DONAT MONTELIMAR/CRUAS HANDBALL HANDBALL CLUB CHABEUIL AS DIEULEFIT-BOURDEAUX HBC SAINT MARCELLOIS RHODIA-CLUB HB PAYS R. US ST-EGREVE HANDBALL US BEAUREPAIRE HANDBALL CS BOURGOIN JALLIEU HB HBC COTOIS HANDBALL CLUB CHIRENS HBC COUBLEVIE RC DOMENE HB AS FONTAINE HANDBALL	3 1 9 7 5 4 5 5 5 5 2 4 8 7 6 5 8 5 8 5 6 8 5 6 8 5 6 8 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9	absent	Cournon Bourg les Valences sablons serrieres St Donat  Valence HB Bourg de Péage Rhodia  Chabeuil  Villefontaine
1007039 1007040 1026002 1026005 1026009 1026011 1026012 1026013 1026015 1026016 1026017 1026019 1026022 1026024 1026028 1026029 1026030 1026034 1026035 1026036 1038002 1038004 1038005 1038007 1038008 1038009 1038011 1038014	HBC TILLEUL SAINT AGREVE DROME HB BOURG DE PEAGE HBC LORIOL HBC SUZE LA ROUSSE FA RAMBERTOISE HB ATHLETIC HANDBALL ST VALLIER VALENCE HANDBALL HB BOURG LES VALENCE US DIE HANDBALL HANDBALL CLUB ROMANAIS ATOM SPORT ENT. TRICASTIN HB LIVRON HANDBALL HB ETOILE/BEAUVALLON HBC ST DONAT MONTELIMAR/CRUAS HANDBALL HANDBALL CLUB CHABEUIL AS DIEULEFIT-BOURDEAUX HBC SAINT MARCELLOIS RHODIA-CLUB HB PAYS R. US ST-EGREVE HANDBALL US BEAUREPAIRE HANDBALL CS BOURGOIN JALLIEU HB HBC COTOIS HANDBALL CLUB CHIRENS HBC COUBLEVIE RC DOMENE HB	3 1 9 7 5 4 5 5 5 5 2 4 8 7 6 5 8 5 5 8 5 6 8 5 6 6 8 7 6 6 8 8 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9	absent	Cournon Bourg les Valences sablons serrieres St Donat  Valence HB Bourg de Péage Rhodia  Chabeuil  Villefontaine

			T .	
1038024	HANDBALL CLUB PONTOIS	5	absent	
1038026	AC SEYSSINET HANDBALL	7		
1038027	HAND BALL CLUB SILLANS	3		Beaurepaire
1038030	AL ST MARTIN LE VINOUX	1		Saint Egrève
1038034	AS HB VILLEFONTAINE	5		
1038035	US VIZILLOISE HB	5		
1038036	AL VOIRON HB	9		
1038039	HB PAYS DE ST MARCELLIN	6		
1038040	HAND BIEVRE TERRES FROIDES	5		Moirans
1038041	HBC CROLLES	8		
1038043	CS MORESTEL HANDBALL	6		Vizille
1038046	HBC THEYS	4		Crolles
1038052	GRENOBLE SMH/GUC	7	absent	
1038063	HBC PAYS D'ALLEVARD	4		meylan
1038065	4 MONTAGNES HBC	3		Pays de St Marcellin
1038066	ST MARTIN D'URIAGE HB	2		Fontaine
1073001	HBC AIX EN SAVOIE	9		A: 0 :
1073003	US ALBENS HANDBALL	4		Aix en Savoie
1073006	HANDBALL CLUB BOURGETAIN	4		La Motte Servolex
1073011	CA MAURIENNE	3		St Genix Aoste
1073012	LA MOTTE SERVOLEX HB	6		A
1073016	SAINT PIERRE HANDBALL	4	1 .	Albertville/Ugine
1073018	CHE YENNE HANDBALL	5	absent	
1073021	CHAMBERY SAVOIE HB	10		V 1 1 1
1073023	HBC DU CANTON DE CHAMOUX	4		Val de Leysse
1073025	HB ROCHETTOIS	5		Aime la plagne
1073030	ASS ALBERTVILLE UGINE	8		
1073031	SAINT GENIX - AOSTE HB	6		
1073032	HBC AIME LA PLAGNE	4		
1073033	VAL DE LEYSSE	8		
1073034	MONTMELI'HAND	4		= :
1074001	CO DE CRUSEILLES	3		Evian
1074002	CS ANNECY LE VIEUX HB	11		
1074004	EVIAN SPORTS HANDBALL	6		
1074005	THONON HB	6		L EUR
1074007	HBC M'HAND-ALLAZ	3		La Fillière
1074008	ANNEMASSE HANDBALL	5		Thonon
1074015	HBC SALLANCHES	7		Callarahaa
1074016	HBC PAYS ROCHOIS	7		Sallanches
1074017	HBC LA FILLIERE	8		
1074018	ANNECY HANDBALL HBC DE RUMILLY	8		A 22 2 2 2 2
1074020 1074032	HANDBALL CLUB DU GENEVOIS	6		Annecy
	CHAMONIX HANDBALL CLUB	3	a b a a m t	
1074033 1074035	POISY HAND BALL	<u>3</u>	absent	Annecy le Vieux
1074036	ARVE GIFFRE HB	10		Affilecy le vieux
0303001	ETOILE DES SPORTS MONTLUCON handball	5		
0303004	CLUB SPORTIF COSNOIS	3		BSM Montluçon
0303010	BLANZAT SPORT MONTLUCON	5		
0303011	HANDBALL VARENNES ST-POURCAIN	4		
0303012	VICHY VAL D'ALLIER HANDBALL			
0303012	HB LE DONJON JALIGNY	5		
	1 11 1	1		
0303014	HAND BALL YZEURE	6		
0303015	AMICALE SPORTIVE MONTMARAULT SECTION	3	absent	
0303018	HANDBALL CLUB GANNATOIS	5		Yzeure
0303021	HANDBALL CLUB DE BELLENAVES	3		Vichy
0303023	HAND COMBRAILLE		absent	,
		2		
0303024	HB HURIELOIS	2	absent	
0315001	HANDBALL CLUB DES VOLCANS	5		
0315003	HANDBALL CLUB MAURIACOIS	4		Saint Flour
0315006	HANDBALL CLUB MAURS	3	absent	
0315007	HBC MURAT			
		3		ND I
0315009	HAND SAINT MAMET CERE et RANCE	5		NRJ
0315018	SAINT-FLOUR HANDBALL	8		
0315020	NRJ	4		
0315024	HBC LAROQUEBROU	2	absent	
0315027	MONTSALVY HBC			HBC Volcans
		1		
0315028	HANDBALL CHAUDES AIGUES	1		HBC Murat
0315029	ES PIERREFORTAISE	2		
0343003	HANDBALL CLUB LE MONASTIER MEZENC	4		

0343004	HBC BRIVADOIS	5		Langeac
0343006	HBC ST-PAL EN CHALENCON	2		Craponne
0343007	HBC LANGEAC	5		
0343017	US LANDOS	3		
0343019	HBC LOUDES	5		
0343021	HBC ST JULIEN CHAPTEUIL	3		
0343032	HBC LANGOGNE LAFAYETTE	4		
343038	HAND ST DIDIER	1	absent	
0343039	HBC SAUGUES	4		
0343044	HBC CRAPONNE	2		
0343045	ES BEAUX YSSINGEAUX HANDBALL	5		
0343047	EMBLAVEZ	1	absent	
343051	HBC DES PORTES D'AUVERGNE	0	absent	
0343052	SAINT GERMAIN BLAVOZY HAND BALL	6		
0343054	HANDBALL OLYMPIQUE LE PUY CHADRAC	6		
0363001	STADE CLERMONTOIS HANDBALL	6		
0363002	US ISSOIRE HANDBALL	6		
0363008	HB CHAMALIERES	5		
0363011	HBC RIOMOIS	7		
0363017	AL AUBIERE HANDBALL	5		
0363018	HANDBALL CLUB COURNON D'AUVERGNE	8		
0363020	HBC ORCINOIS	3		
0363021	AS ROMAGNATOISE HB	4		
0363026	HANDBALL CEYRAT PERIGNAT	6		Montlucon
0363027	LIVRADOIS FOREZ HBC	3	absent	
0363030	MANZAT COMMUNAUTE HAND	2	absent	
0363031	CHATEL HANDBALL CLUB	4		
0363032	CS PUY GUILLAUME HANDBALL	2	absent	
0363035	HANDBALL CLUB AMBERTOIS	3		
0363039	AMICALE CHAMPANELLOISE HBC	3		
0363041	CLERMONT CO HANDBALL	1		